

Jean-Louis THOMAS

POUXEUX, le 22 mars 2013

Conseiller Municipal

POUXEUX

Monsieur Philippe EYMARD, Président de la Communauté  
de Communes «De la Vôge Vers les Deux Rives de la  
Moselle»

3 rue de la Gare BP 37

88380 ARCHES

Objet : Lettre ouverte n°2 à propos de la «STEP» de POUXEUX.

Mon attention a été attirée par un article paru dans Vosges Matin de ce jour 22 mars à propos de la facture «trop salée» selon le journaliste s'adressant aux citoyens de Cheniménil et de Docelles relativement à leur future station d'épuration.

Hier soir 21 mars lors de la réunion du Conseil Municipal, j'ai, comme à chaque fois demandé où en était le projet de station pour notre Commune ; il m'a été répondu «statu-quo, nous n'avons pas eu de réunion depuis un mois».

Je doute que le Maire de Pouxieux, alors qu'il est vice-Président chargé de l'assainissement soit capable de faire avancer un dossier qui devrait être le sien et qui manifestement lui échappe !

Je vous demande instamment et par tous moyens, de faire connaître à la population d'Arches et de Pouxieux où en sont les projets respectifs et surtout quelle sera l'incidence financière annuelle pour chaque habitant de la Com Com et de Pouxieux, ceci afin d'éviter les surprises que connaissent nos voisins chnérants et docellois.

Je rappelle que le budget communal abonde votre budget communautaire de la somme de 66.000 € par an depuis 2011 sur 4 ans à fonds perdus.

Je m'étonne enfin que le projet de Pouxieux (pour ce que j'en sais !) ait été modifié à

plusieurs reprises et qu'un accord n'ait pas été trouvé avec un seul propriétaire (d'accord au début) présenté aujourd'hui comme un mouton noir alors que la Commune d'Arches a cherché et trouvé une solution amiable. Des échanges de terrains étaient également possibles à Pouxoux, votre volonté et l'absence d'engagement des élus communautaires de Pouxoux ont semble-t'il fait capoter le projet le plus économique pour notre Commune.

Les habitants-contribuables de Pouxoux ont droit à une information véritable et complète sur ce dossier qui aura, dès 2014 des répercussions sur leurs factures d'assainissement.

Toujours attentif à vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.

Jean-Louis THOMAS